

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**  
**CHEF DE L'ETAT**  
**CHEF DU GOUVERNEMENT**  
**GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 Mars 2011 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la Loi N°2002 – 17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU la loi N°87 – 019 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N°2011 – 500 du 11 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Compte Rendu Intégral des travaux de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 25 novembre au 09 décembre 2010.

## DECRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : sont nommées à titre Normal et Civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade de Chevalier pour prendre rang de la date de leur réception les personnalités béninoises dont les noms suivent :

### **1. Conseil Economique et Social**

Madame BOUKARI Adidjatou, Secrétaire Adjointe des Services Administratifs.

### **2. Ministère de l'Economie et des Finances**

Mesdames :

- AGUEMON Dédomè Delphine, Assistante des Services Financiers ;
- AHOUANSON Joséphine Adodo, Secrétaire des Services Administratifs.
- de SOUZA Andréa épouse DANDJINO, Attaché des Services Financiers ;
- MIAN Clémentine Rosalie épouse GBENO, Assistante des Services Informatiques ;

Messieurs :

- AMOUSSOU Bessan Victorin, Conducteur de Véhicules Administratifs ;
- AMOUSSOU Cocou Félix, Dactylographe.
- DEGBOE Albert Dossa, Conducteur de Véhicules Administratifs ;
- NOUGBODOHOUE Boco Antoine, Sténo Dactylographe, Mécanographe ;

### **3. Ministère de la Culture de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales**

Monsieur HADJI Tchihounkpo Gabriel, Technicien Supérieur de l'Action Culturelle

**Article 2** : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 03 mai 2013

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



**Dr. Boni YAYI**

La Grande Chancelière de  
l'Ordre National du Bénin



**Dr. Koubouratou OSSENI**

**Ampliations** : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 30 – GCONB20  
– SGG4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN –  
ONIP 3 – UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 10.

